

LES TYPES DE PASSAGE À NIVEAU

3 passages à niveau sur 4 sont équipés de feux rouges clignotants et de barrières automatiques, ou parfois de barrières manuelles seules.

Les passages à niveau sans barrières sont équipés de croix de Saint-André ou de portillons.

Voici les panneaux que vous trouverez aux abords des passages à niveau :

PASSAGE À NIVEAU
AVEC BARRIÈRES

PASSAGE À NIVEAU
SANS BARRIÈRES

Annoncé par le panneau :



Puis signalé par :

feux rouges clignotants
avec barrières automatiques



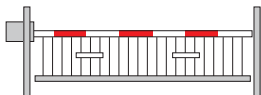
croix de Saint-André



ou
croix de Saint-André
et panneau stop



ou
barrières manuelles



ou
croix de Saint-André
et feu rouge clignotant



SIGNALISATION
PIÉTONS



LES ACCIDENTS AUX PASSAGES À NIVEAU

La majorité des accidents aux passages à niveau concerne les trajets habituels et touche souvent les personnes résidant à proximité.

La routine engendre trop souvent une baisse de vigilance ou une prise de risque, qui peut se révéler fatale : non-respect de la signalisation, tentative de traversée en force ou passage en chicane.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, VOUS RISQUEZ VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES.

En dehors des gares, le domaine ferroviaire est privé. Seuls les agents autorisés peuvent y accéder. S'introduire sur les voies est strictement interdit et extrêmement dangereux. Article L2242-4 du code des transports : « Toute intrusion sur le domaine ferroviaire est illégale et passible d'une peine de 3 750 euros et 6 mois d'emprisonnement ».

Pour en savoir plus :
WWW.SNCF-RESEAU.COM rubrique sécurité

En partenariat avec :



**AU PASSAGE À NIVEAU,
QUAND LE FEU ROUGE
CLIGNOTE, PERSONNE
N'A LE TEMPS DE
TRAVERSER.**

Aux passages à niveau, évitez les comportements dangereux.

#RestonsVigilants

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

On recense aujourd'hui moins de 15 000 passages à niveau en France. Les passages à niveau, routiers ou piétons, permettent aux conducteurs, aux cyclistes et aux piétons de traverser les voies ferrées en toute sécurité. Pourtant, chaque année, on compte une centaine de collisions entraînant la mort de 15 à 30 personnes. Ces accidents sont en grande majorité la conséquence d'infractions au code de la route.

NE RISQUEZ PAS
VOTRE VIE
AUX PASSAGES
À NIVEAU



À 90 km/heure,
il faut 800 m pour qu'un train s'arrête

La distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un véhicule.

UN TRAIN
PEUT EN CACHER
UN AUTRE

Un train peut en cacher un autre

Derrière un train peut être dissimulé un autre train roulant, à vive allure, dans le même sens ou en sens inverse.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER



À l'approche d'un passage
à niveau, restez vigilant

À pied ou à vélo, ne vous laissez pas distraire en écoutant de la musique ou en utilisant votre téléphone.

La distraction est l'une des principales causes d'accidents.



Devant un passage à niveau

Arrêtez-vous avant de traverser. Regardez toujours à droite et à gauche avant de traverser. Ne traversez pas si le feu rouge clignotant est actif. Ne contournez pas les barrières.

Qu'il y ait une barrière, un feu rouge clignotant, une croix de Saint-André, un portillon, restez vigilant. Veillez à maintenir fermé le portillon pour la sécurité du prochain usager.



Ne vous engagez pas si un train
approche

Le code de la route accorde la priorité absolue aux trains (article R422-3).



Arrêtez-vous devant un feu rouge clignotant ou un pictogramme allumé et patientez durant toute la durée de fonctionnement du feu (art.R 412-41 du code de la route).

Et ne traversez que lorsque le feu est éteint et la barrière totalement relevée.



Quand vous attendez le passage d'un train : patience !

Un train peut passer très peu de secondes après la fin de l'abaissement des barrières du passage à niveau. Ne tentez pas de passer ni à côté, ni sous les barrières, vous n'en avez pas le temps.

Si la fermeture du passage à niveau persiste, alertez un agent SNCF à l'aide du téléphone situé aux abords de celui-ci.



Ne marchez pas le long de la voie ferrée et n'empruntez pas celle-ci par le passage à niveau pour accéder au quai de la gare

Vous pourriez vous faire surprendre par l'effet de souffle provoqué lors du passage du train.



En voiture, que faire en cas d'immobilisation ?

- 1 - Dégagez votre véhicule en enfonçant les barrières cassables.
- 2 - Évacuez toutes les personnes du véhicule bloqué sur les voies.
- 3 - Utilisez le téléphone à proximité du passage à niveau pour alerter directement l'agent SNCF de la gare la plus proche.